

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Neuberger Berman Short Duration High Yield Bond Fund (le « Fonds »)

Un compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc

Catégorie de Distribution USD C, IE00B7KQ7V62

Ce Fonds est géré par Neuberger Berman Europe Limited.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds cherche à générer un revenu courant élevé, à partir d'investissements en obligations de haut rendement et de durée courte. Le Fonds investit principalement dans des obligations à haut rendement et à durée courte émises par :

- des entreprises américaines ;
- des entreprises non américaines qui exercent la majeure partie de leur activité aux États-Unis ; et
- le fonds peut également investir dans des titres de sociétés et de gouvernements de pays émergents (moins développés).

Les obligations à haut rendement sont assorties d'une notation de crédit plus faible, car elles comportent un risque plus élevé de défaut de paiement. Les obligations à haut rendement offrent généralement un revenu plus important afin de susciter plus d'intérêt pour les investisseurs. Les obligations à haut rendement à durée courte ont une échéance (date à laquelle une obligation est remboursée à l'investisseur) plus courte et une durée (le temps qu'il faudra en années pour que l'obligation soit remboursée) plus faible ; environ 2 ans contre 4 ans pour l'univers des titres à haut rendement général.

Dans des conditions normales de marché, le gestionnaire d'investissement prévoit que l'échéance moyenne pondérée du Portefeuille sera de 3 ans maximum. Le Fonds ne peut pas investir plus de 10 % de sa Valeur liquidative (« VL ») dans des titres de participation. Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et n'est pas géré en fonction d'un indice de référence.

Le Fonds applique systématiquement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le cadre de la sélection de titres. L'approche ESG représente les questions environnementales (telles que l'impact sur les ressources naturelles), les questions sociales (telles que les droits de l'homme) et la gouvernance (c'est-à-dire la façon dont l'entreprise est dirigée).

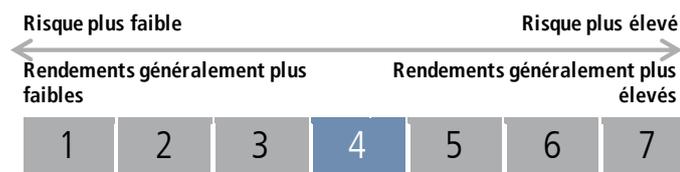
Ce Fonds peut ne pas être adapté aux investissements à court terme et convient mieux dans le cadre d'un portefeuille diversifié.

Vous pouvez vendre vos actions tous les jours d'ouverture des marchés financiers de Londres et New York.

Vous percevrez un dividende trimestriel sur vos actions.

Les frais de transaction diminueront le rendement du Fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce Fonds se classe dans la catégorie 4 en raison de son niveau de volatilité historique. La volatilité historique est calculée sur la base des rendements hebdomadaires durant une période de 5 ans. Le Fonds investit dans des titres de créance dotés d'une notation de crédit moyenne ou basse dont le cours peut varier de manière significative d'un jour à l'autre en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les principaux risques auxquels le Fonds est exposé sont :

- **Risque de marché** : il s'agit du risque de variation de valeur d'une position résultant de facteurs de marché sous-jacents dont, entre autres, la performance globale des sociétés et la perception des investisseurs quant à l'économie mondiale. Par ailleurs, étant donné que le Fonds investit dans des entreprises rattachées à des économies ou des pays moins développés, certains risques existent. Il se peut que les marchés soient moins développés dans ces pays et que le Fonds rencontre des difficultés pour y vendre ses investissements, par ailleurs susceptibles de subir une baisse de valeur du fait de l'instabilité politique et sociale. Les normes de comptabilité et d'audit ainsi que la disponibilité des informations financières peuvent varier en fonction des marchés sur lesquels le Fonds investit.
- **Risque de liquidité** : il existe le risque pour le Fonds de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché. Cela peut affecter sa valeur et, dans des conditions extrêmes de marché, sa capacité à satisfaire les demandes de rachat. Pour contrer ce risque, le Fonds contrôle activement la liquidité de ses investissements. De plus, certains segments des marchés à revenu fixe mondiaux peuvent connaître des périodes de liquidité réduite causées par des événements de marché ou des ventes massives, pendant lesquelles le risque que ces titres ou autres instruments à revenu fixe ne puissent être vendus ou qu'ils le soient à des prix réduits augmente. Ces événements peuvent mettre le Fonds dans l'obligation de s'acquitter de volumes significatifs de demandes de rachat et peuvent également influencer sa valeur, étant donné qu'une liquidité réduite peut induire une baisse de valeur de ses actifs.
- **Risque de contrepartie** : il existe le risque qu'une contrepartie ne satisfasse pas ses obligations de paiement au titre d'une opération, d'un contrat ou de toute autre transaction, à la date d'échéance. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en qualité de contrepartie eu égard à des instruments dérivés ou autres peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- **Risque de crédit** : il existe le risque que des émetteurs d'obligations ne parviennent pas à honorer les remboursements d'intérêts, ou de leur dette, entraînant des pertes

temporaires ou permanentes pour le Fonds. Ce risque est supérieur à la moyenne pour les investissements dont la notation de crédit est plus faible.

- **Risque lié aux taux d'intérêt** : il existe le risque que les variations des taux d'intérêt affectent la valeur des obligations à taux fixe. Les obligations à échéance longue sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, le risque étant habituellement réduit pour les obligations dont la notation est plus faible et dont la durée est plus courte.
 - **Risque lié aux dérivés** : le Fonds est autorisé à utiliser certains types d'instruments dérivés pour protéger ses actifs contre certains risques décrits dans cette section. Le recours à ces instruments produira un effet de levier, une technique d'investissement qui offre aux investisseurs une exposition à un actif supérieure au montant investi. L'effet de levier peut générer des variations plus importantes (tant positives que négatives) de la valeur de vos actions. Le Gestionnaire d'investissement limitera toutefois l'effet de levier à 100 % des actifs du Fonds et veillera à ce que son profil de risque global ne soit pas altéré par le recours aux instruments dérivés. Veuillez vous reporter au Prospectus pour consulter la liste des types d'instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le Fonds.
 - **Risque opérationnel** : il s'agit du risque de perte directe ou indirecte résultant de processus, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants, y compris ceux liés à la garde d'actifs ou résultant d'événements externes.
 - **Risque de change** : les investisseurs qui souscrivent des actions dans une devise autre que la devise de base du Fonds sont exposés au risque de change. Les fluctuations des taux de change peuvent affecter le rendement des investissements. Si la devise de cette catégorie d'actions est différente de la devise de votre pays, il convient de noter qu'en raison des fluctuations des taux de change, la performance indiquée peut augmenter ou diminuer lorsqu'elle est convertie dans ladite devise locale.
- Pour de plus amples explications concernant les risques, veuillez vous reporter aux sections « Restrictions d'investissement » et « Facteurs de risque » du Prospectus. Un fonds de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte de capital est inférieur à celui d'un fonds de catégorie 7, mais la possibilité de réaliser des bénéfices est également moindre. L'échelle basée sur sept catégories est complexe : par exemple, un fonds de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de catégorie 1.
- La catégorie est calculée à l'aide de données historiques, qui ne peuvent pas être utilisées comme prévision pour l'avenir. La catégorie de risque peut donc varier dans le temps.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 % *
Frais de sortie	Aucuns
Il s'agit du pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le fonds chaque année	
Frais courants	1,97 %
Frais prélevés sur le fonds dans certaines conditions spécifiques	
Commission de performance	Aucune

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution.

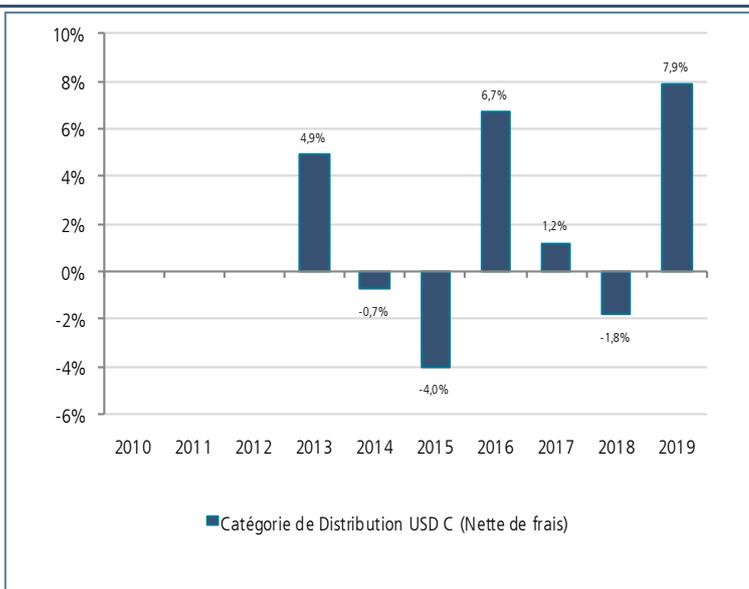
Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais ponctuels indiqués sont des montants maximums et peuvent s'avérer inférieurs dans certains cas. Pour connaître le montant réel de vos frais, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est calculé sur la base des charges pour la période clôturée le 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

De plus amples informations sur ces frais figurent à la section « Commissions et frais » du prospectus et du supplément.

PERFORMANCE PASSÉE



La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée tient compte de tous les frais et charges.

La valeur de cette catégorie est calculée en dollars américains.

Le Fonds a été lancé le 20 décembre 2011.

Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 21 novembre 2012.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Informations complémentaires : des copies du prospectus du fonds à compartiments multiples, des derniers rapports annuel et semestriel ainsi que du supplément au prospectus relatif au compartiment peuvent être obtenus gratuitement en anglais, en allemand, en français, en italien et en espagnol sur www.nb.com/europe/literature, auprès des agents payeurs locaux, dont la liste figure à l'Annexe III du prospectus, ou en écrivant à Neuberger Berman Investment Funds plc, c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande. Les cours des actions les plus récents sont publiés chaque jour de négociation sur le site Internet de Bloomberg, à l'adresse www.bloomberg.com. Les cours, ainsi que d'autres informations pratiques, sont également disponibles durant les heures normales de bureau auprès de l'agent administratif du fonds, Brown Brothers Harriman Fund Administration Service (Ireland) Ltd. Ce document se rapporte à un compartiment individuel. Toutefois, le prospectus ainsi que les rapports annuel et semestriel ont trait au fonds à compartiments multiples, Neuberger Berman Investment Funds plc, dont le Fonds est un compartiment. Les actifs et les passifs de ce Fonds sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples en vertu de la loi. Cela signifie que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour régler les passifs d'autres compartiments ou du fonds à compartiments multiples. L'agent payeur et représentant en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002, Zurich, Suisse. Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Fiscalité : ce Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Cela peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et sur votre investissement, en fonction de votre pays de résidence. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité de Neuberger Berman Investment Funds plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Échange d'actions : vous pouvez demander à convertir vos actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'un autre compartiment de Neuberger Berman Investment Funds plc sous réserve des conditions décrites dans le prospectus. Des frais peuvent s'appliquer.

Politique de rémunération : les détails relatifs à la politique de rémunération de Neuberger Berman Investment Funds Plc sont disponibles sur www.nb.com/remuneration et une copie papier sera également mise à disposition sans frais sur demande.